



<h2>Risque nucléaire</h2>		<p>Le risque nucléaire relève d'un événement accidentel pouvant produire à une situation d'irradiation ou de contamination. Ce risque concerne le personnel d'une installation nucléaire, les populations du proche voisinage et l'environnement.</p>
<p>Le risque nucléaire majeur apparaît en cas d'accident conduisant à la fusion du cœur du réacteur d'une centrale nucléaire.</p> <p>Un accident grave de transport, routier ou ferroviaire, d'éléments radioactifs serait considéré comme un possible accident majeur.</p> <p>Pour l'individu irradié, les conséquences dépendent de la dose de radioactivité absorbée (conjugaison entre la durée d'exposition et le niveau de la source de radioactivité).</p>		<p>Les risques pour l'homme et l'environnement sont :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- L'irradiation externe qui résulte d'une exposition aux rayonnements émis par une source radioactive. Ce risque ne doit concerner que le personnel d'une centrale nucléaire</li> <li>- La contamination par contact ou inhalation de poussières radioactives. Celles-ci peuvent se déposer sur le sol ou les végétaux. Après ingestion de légumes ou de fruits contaminés, l'organisme humain peut être à son tour contaminé.</li> </ul>

### Le risque sur notre commune

La commune de Sury-en-Vaux est concernée par le risque nucléaire lié à la proximité de la centrale nucléaire de Belleville sur Loire :



#### Descriptif des risques de la commune

Distante de 20 kms de Belleville, notre commune n'est pas dans le périmètre du Plan Particulier de la Centrale Nucléaire de Production Electrique de Belleville (qui concerne la protection des populations et de l'environnement en cas d'incident). Les habitants de Sury-en-Vaux ne bénéficient donc pas de distribution de comprimés d'iode. EDF dispose d'un plan d'urgence interne qui définit l'organisation des moyens de secours sur le site face à un accident classique ou nucléaire.




De plus, du fait de la proximité de notre commune avec la centrale nucléaire, les autorités interviendraient rapidement pour donner les consignes à suivre.

### Les bons réflexes spécifiques au risque nucléaire

#### Consignes individuelles de sécurité

##### Que faire en cas d'incident nucléaire

- Se tenir informer par les médias habituels : radio, télévision, ...
- Se mettre à l'abri dans un bâtiment clos
- Fermer soigneusement portes et fenêtres
- Arrêter les systèmes de ventilation et les chauffages à combustion
- Se tenir prêt à répondre à toutes directives des autorités, évacuation notamment.

L'essentiel des consignes	Pour plus d'informations
<p>Respecter les consignes des services de sécurité</p> <div style="display: flex; align-items: center; margin-bottom: 10px;">  <div style="margin-left: 10px;">Rentrer dans le bâtiment le plus proche</div> </div> <div style="display: flex; align-items: center; margin-bottom: 10px;">  <div style="margin-left: 10px;">Ecouter la radio et suivre les consignes</div> </div> <div style="display: flex; align-items: center;">  <div style="margin-left: 10px;">Fermer les portes et les fenêtres, boucher les entrées d'air (couper la ventilation)</div> </div>	<p style="text-align: center;"><b>Autres liens internet utiles :</b></p> <p>Portail des risques majeurs : <a href="http://www.prim.net/">http://www.prim.net/</a> Rubrique « Ma commune face aux risques »</p>



**Consulter également la fiche générale « Quels sont les bons réflexes à connaître »**